

la Voix Populaire

FOIRE AUX VINS

al - Numéro spécial - Numéro spécial - Numéro spécial - Numéro spécial

Foire aux vins

dans vos boîtes aux lettres à partir du 3 novembre

Découvrez la liste des exposants,
les menus gastronomiques du week-end
et le repas spécial 20^e anniversaire - organisé par l'OTSI

spécial - Numéro spécial - Numéro spécial - Numéro spécial - Numéro spécial

18, 19 et 20 novembre à la salle des fêtes

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.
Sachez consommer avec modération.

M 2811 • N 124 • gratuit
N° 124 • gratuit
2 novembre 2005

Gennevilliers • Villeneuve

Gennedith   VONYX  92   Gennevilliers

VINGT ANS DE LA FOIRE AUX VINS

Convivialité sans modération



Elle vient de fêter ses vingt ans. Elle possède le charme, la passion et le dynamisme de la jeunesse mais elle compte aussi avec l'expérience de tous les administratifs et des bénévoles qui l'animent et la font vivre plus belle d'année en année. Au fil du temps, le cercle de ses amis s'est agrandi et tous lui restent fidèle. Bien plus qu'un salon d'exposition et de vente de produits, la Foire aux Vins organisée par l'OTSI est, aux dires de ses proches, un véritable lieu de rencontres, de convivialité. Un véritable rendez-vous des copains. Et ce sont eux qui en font le meilleur portrait.

François Bernard (Agneau).

« Le premier mot qui me vient à l'esprit et qui caractérise la Foire aux Vins et ses vingt ans c'est : fidélité. Je suis présent depuis quinze ans. La fidélité c'est important. Si nous sommes là au bout de tant d'année c'est parce que les clients nous sont fidèles et ça c'est motivant. Si nous sommes toujours là, c'est aussi le signe que nous autre producteur, nous avons grandi et évolué. Pour cette occasion, j'offre un méchoui à la ferme à mes meilleurs clients. C'est normal que leur fidélité soit récompensée. Certains nous amènent de la famille et des amis.

La Foire aux Vins de Gennevilliers c'est aussi une amitié entre les exposants et avec les gens de l'OTSI. C'est notre rendez-vous annuel. Quand on vient à Gennevilliers, on vient à un rendez-vous entre copains, ce n'est pas une foire comme les autres. En plus, on est accueilli et hébergé par les habitants. D'habitude quand on fait un salon c'est anonyme, chacun son hôtel. C'est ce qui fait le plus ici. Ce n'est pas la Foire de Paris, ici l'ambiance est familiale, conviviale. Et malgré la conjoncture, Gennevilliers reste un endroit où le terroir se vend très bien.

Jean-Louis Nadau (Château Gillet)

« 20 ans de Foire aux Vins, c'est 30 kilos de plus. C'est ce que j'ai pu constater en regardant l'exposition photo dans le couloir (rires). Cela fait 18 ans que je viens et je me suis fait pleins d'amis. Ici, je n'ai pas des clients mais des amis. D'ailleurs on se fait la bise avec certains. Et c'est une amitié qui est forte. On voit défile des générations entières de famille.

On trouve ici une convivialité et une hospitalité qu'on ne trouve pas ailleurs. La cité s'imprègne facilement de nous. »



Jacques Marchand (Pouilly).

« Douze ans de présence et c'est toujours aussi bien. L'ambiance, le travail et l'organisation : c'est vraiment super. »

Poissonnerie Lambert :

« Cela fait quatre ans que je suis présent et c'est vraiment super. Je souhaite pour ces vingt ans que cet événement dure encore longtemps. Je viens d'un salon à Lyon, je vais en faire deux ensuite près de Champerrêt mais quand on vient ici à Gennevilliers c'est un peu comme si c'était Noël. On attend avec impatience ce jour « J ». C'est une foire populaire. Les gens sont fidèles. Ils ont goûté, ils sont en confiance, ils reviennent.

Je trouve aussi très bien que les membres de l'OTSI soient attentifs au fait qu'il n'y ait que des producteurs, des produits de qualité et pas de revendeurs. On trouve ici ce qu'on ne trouve nulle part ailleurs. »

Eric Montchovet (Hautes-côtes-de-beaune)

« On trouve ça vraiment très bien. Les membres de l'OTSI font vraiment bien leur travail, ils font des efforts constants. On voit bien qu'ils ne se contentent pas de reproduire seulement. Tous les ans, ils veulent faire mieux que l'année précédente. C'est convivial, tout le monde se croise et se dit bonjour. Les produits sont tous des produits de qualité. Alors qu'ailleurs on fait payer cher exposants et visiteurs parce qu'il faut que le salon soit rentable, ici ce qui compte c'est la qualité et les rapports entre les gens.

Ici, les membres de l'OTSI se déplacent pour venir voir les producteurs sur place. C'est aussi sûrement pour ça que tout le monde est sympa et qu'il y a cette ambiance si conviviale. »

Propos recueillis par AD

La Foire aux vins a fait de nombreux heureux. Parmi les gagnants, Frédéric Bourdier de Gennevilliers remporte la cave, Ariane Duffros de Gennevilliers partira à Dax pendant les férias, Babette Bonnin de Montreuil a gagné un séjour en Alsace et Guillaume Van de Velde de Clichy un voyage à Rocamadour.

la Voix Populaire

Foire aux Vins et aux produits régionaux

ouve-la-grenne • Colombes • Asnières

**Bientôt dans
vos boîtes aux lettres**

salle des fêtes

17, 18 et 19 novembre

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. Sachez consommer avec modération.

26
n°2667
2006

Gennedith

VEOLIA
PROPRETÉ

COFATHEC

organisé
par l'Office
de Tourisme



VILLE DE
Gennevilliers

RESTAURANTS DU CŒUR

Inscrivez-vous

Comme les années précédentes, « Les Restaurants du Cœur » seront hébergés par la municipalité de Gennevilliers, dans les locaux de l'ancienne école maternelle Gallieni au 3 bis, avenue Gallieni à Gennevilliers.

Cette campagne de distribution alimentaire débutera le lundi 4 décembre 2006, pour se terminer vendredi 24 mars 2007.

Les inscriptions commenceront sur place, du jeudi 16 novembre 2006 au jeudi 30 novembre 2006, tous les jours, sauf le samedi et le dimanche de 9 heures à midi, pour les habitants de Gennevilliers, de Villeneuve-la-Carenne et d'Asnières. Elles reprendront ensuite aux jours et heures de distribution alimentaire, c'est-à-dire les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11 h 30.

A l'inscription il sera demandé, comme les années précédentes, des documents récents concernant l'identité, les ressources, le logement, pour vous et votre famille (original carte d'identité

ou original carte de séjour, passeport et attestation de demande de carte de séjour, livret de famille, attestation papier de la carte d'assuré social Vitale ou CMU ou AME, certificat de scolarité des enfants ou attestation de stage ou carte d'identité des enfants majeurs scolarisés, bordereau CAF récent, justificatifs des revenus de tous les membres de la famille : salaires, retraites (toutes les caisses), toutes pensions, ASSEDIC, RMI ou tous justificatifs de démarches en cours, feuille d'inscription à l'ANPE, feuille d'imposition ou de non imposition année 2005, justificatif récent de domicile : quittance de loyer, échéancier des remboursements de prêt ou certificat d'hébergement validé par la mairie du domicile).

Enfin, cette distribution alimentaire demande des bénévoles en grand nombre. Si vous êtes disponibles pendant cette période, contacter madame Bernadette Borderieux au 01 55 02 00 16 dès le 16 novembre, le matin uniquement.

LES 17, 18 ET 19 NOVEMBRE

Foire aux vins et aux produits régionaux

Comme chaque année, la Foire aux Vins de Gennevilliers s'installe dans la salle des fêtes pour 3 jours épicuriens durant lesquels les gennevillois sont invités à déguster et acheter des vins et produits régionaux de qualité.

La voilà, comme chaque année durant le week-end qui suit la découverte du Beaujolais nouveau, la Foire aux Vins de Gennevilliers va s'installer pendant trois jours dans la salle des fêtes pour la plus grande joie des amateurs de « bonnes choses ». Cette année, l'OTSI a placé cette initiative sous le signe des guinguettes et des luttes sociales de 1936 pour faire une « Grande fête de la convivialité et des copains » comme l'explique Pierre Kerbastard son président. Au programme des ces 3 jours, la rencontre avec une cinquantaine d'exposants mais également des animations, une tombola, des repas et des cadeaux. Les vins seront bien sûr à l'honneur : des Bourgognes aux Bordeaux en passant par les vins de Loire, d'Alsace, du Jura, de Dordogne ou du Vaucluse mais également les charcuteries,

les fromages, les confitures et confiseries ou encore les poissons et les huîtres. Sur place, on pourra déguster, discuter, faire ses achats et manger lors du traditionnel repas du samedi soir de l'OTSI. Ce dernier, un dîner gastronomique dansant sur le thème des guinguettes sera animé par l'Orchestre Calypso. Tous les midis, le Bistrot du Boucher vous proposera des repas de cuisine traditionnelle de qualité et pour ceux qui le préfèrent, ils pourront comme chaque année déguster des huîtres, des moules ou des crêpes. Des animations seront proposées durant tout le week-end, des bons vous seront remis par les exposants lors de vos achats afin de bénéficier de promotions chez 8 restaurateurs gennevillois et une tombola sera organisée avec des cadeaux offerts par les exposants.

NT

OPMHLM DE GENNEVILLIERS

Eclosion d'un rêve

De nombreux curieux et amateurs d'arts sont venus vendredi 10 novembre assister au vernissage de l'exposition « Eclosion d'un rêve » de Jeannette Lafitte. Une exposition de collage, encres et sculptures présentée dans les locaux de l'OPMHLM de Gennevilliers jusqu'au 30 novembre.



Tombola du Secours Populaire

Le théâtre de l'entraide du Secours Populaire Français de Gennevilliers a présenté son spectacle « la Vie qui va » les 13, 14, 15 octobre à la maison des sportifs.

Une tombola était organisée à cette occasion. Les bénéfices de celle-ci serviront à offrir un après-midi festif aux personnes âgées handicapées, pensionnaires à la Maison des Cytises située dans le quartier des Crésillons.

Les résultats de la tombola sont les suivants : N°89 le chien gagné par Mme Argiolas Blandine. N° 201 le clown gagné par Mme Zonca. N°70 le singe gagné par Mme Gonzague.

Les lots sont disponibles au siège du secours populaire français de Gennevilliers : 18 rue François Kovac Gennevilliers. Tél : 01 40 86 22 48.



Repas gastronomique dansant de l'OTSI

samedi 18 novembre

à partir de 20 h 30

Vente des billets à l'Office de Tourisme jusqu'au jeudi 16 novembre puis à partir du vendredi 17 novembre au stand de l'OTSI à la Foire aux vins.

Prix : 21 euros pour les adultes et 8 euros pour les - de 12 ans

Au menu

Matelote de saumonette,
Farigoule de lapin et son gratin Dauphinois,
plateau de fromages de nos régions
et sa salade, charlotte au chocolat.

Vin

FOIRE AUX VINS
ET AUX PRODUITS RÉGIONAUX

Le goût des bonnes choses

Pour sa 21^{ème} édition, la Foire aux Vins et aux produits régionaux a, une nouvelle fois, fait des heureux. De nombreux gennevillois sont venus en famille ou entre amis déguster, s'amuser et faire quelques achats.



La Foire aux Vins et sa cinquantaine d'exposants n'auront pas, cette année encore, failli à la tradition du bien recevoir. Durant 3 jours, ce grand marché artisanal a accueilli de nombreux visiteurs venus retrouver le goût des bonnes choses : du vin bien sûr mais également des confiseries, des fromages, des charcuteries, des huîtres et tout ce que l'on peut trouver sur une table de fête. En effet, à un mois des réveillons, les gennevillois restent fidèles à ce rendez-vous qui leur permet de déguster et faire leurs courses à des tarifs défiant toute concurrence. La Foire aux vins de Gennevilliers, qui accumule au fil des années les galons et les félicitations

a encore connu un vif succès auprès des exposants mais également auprès des visiteurs et gourmets lors des repas proposés aux visiteurs. La sympathique équipe des bénévoles de l'OTS, organisateur de la Foire, aura fait encore de cette initiative un grand rendez-vous gastronomique et une grande fête entre amis. Ce fut également l'occasion pour l'OTS de remercier officiellement Serge Cuisinier, un des grands artisans de cette initiative et qui ne souhaite plus faire partie du comité d'organisation. Mais on ne doute pas qu'il en restera un fidèle compagnon. Rendez-vous, maintenant avec l'OTS au Marché de Noël, les 15, 16 et 17 décembre, place Jean-Grandel.

Prime de Noël

Le comité de chômeurs CGT vient d'écrire au préfet des Hauts-de-Seine, après avoir interpellé le gouvernement, il y a quelques semaines maintenant, sur l'attribution d'une prime de Noël pour les privés d'emploi.

Le comité exige le versement de cette prime à tous les privés d'emplois (les allocataires des assedic en sont exclus) et que son montant soit porté à 500 euros pour tous.

Par ailleurs, les chômeurs et précaires annoncent qu'ils manifesteront à Paris le 2 décembre prochain.

UN AMI NOUS A QUITTÉS

Disparition de Claude Gervais



Ancien conseiller municipal et militant communiste, Claude Gervais nous a quittés vendredi dernier.

Ancien responsable de la section départementale de la Jeunesse communiste, il fut ensuite secrétaire de section du PCF à Gennevilliers.

Son attachement à la ville et aux préoccupations de ses habitants ont conduit à ce qu'il accepte d'être élu conseiller municipal dès 1965. Puis adjoint aux côtés de Waldeck L'Huilier, Lucien Lanternier et Jacques Brunhes de 1971 à 1989. Il a eu notamment en charge les questions du personnel, de la santé, du logement, de l'informatique. Il fut également président de l'office HLM et du syndicat nord 92 pour l'informatique.

Ses obsèques se sont déroulées dans la plus stricte intimité. Un hommage lui sera rendu par les élus de Gennevilliers, mercredi 22 novembre, à 20 heures salle du Conseil municipal.

Après-midi guinguette



Il ne manquait que le bord de l'eau mais un peu d'imagination et la chaleur dégagée par la convivialité de l'après-midi, ont fait le reste.

L'association Coin de rue organisait un goûter guinguette suivi d'un bal samedi dernier à la maison Youri-Gagarine sur le thème du Front Populaire.

LIGNE 13

Etude à l'ordre du jour

La mobilisation et la ténacité paient. Et les élus des villes concernées se félicitent. Le Conseil Régional a inscrit à l'ordre du jour de sa commission permanente du 30 novembre prochain un rapport dénommé « Etude sur le dédoublement de la ligne 13 », qui permet de lancer le processus pour le dédoublement de la ligne 13. Les usagers seront attentifs au vote.

la Voix Populaire

**La Foire aux vins
16, 17 et 18
novembre.**

p. 4

**CNL
Coup dur
pour les locataires**
*La CNL se mobilise
contre une décision
ministérielle qui aurait
pour conséquence
d'augmenter les charges
des locataires.*

p. 5

**FNACA
Un budget national
insuffisant**
*Réunis en AG, le Comité
Gennevillois a voté à
l'unanimité une motion
qui dénonce le budget
insuffisant des anciens
combattants et les pro-
messes faites par le
candidat Sarkozy.*

p. 2

**ASNIÈRES
Sculptures équestres**
*Le sculpteur équestre
Kasper expose dans le
Château d'Asnières*

p. 7

M 2881 • N° 2719 • 0,80 €

N° 2719 • 0,80 €

Annonces légales pages 6
du 7 au 13 novembre 2007

**Emploi et handicap :
Gennevilliers s'engage**



La ville de Gennevilliers avait convié la semaine dernière toutes les entreprises afin de leur présenter les nouvelles dispositions légales destinées à l'aide à l'embauche des handicapés.

P. 2

**VACANCES DE LA TOUSSAINT
On fait du sport**



La salle des fêtes s'est transformée durant les vacances scolaires en salle des sports afin d'accueillir tous les gennevillois en vacances.

mais aussi...

Sarkozy s'accorde 140% d'augmentation : Le président de la République sera le premier Français, (le seul ?), à bénéficier de ses promesses sur le pouvoir d'achat. Il va travailler plus ?

Mais où est donc passé le « plan Marshall » des banlieues ? D'abord annoncé pour l'été 2007, « le plan banlieues » a déjà pris un sacré retard. Pire, les élus des banlieues, toute tendances confondues, tirent la sonnette d'alarme. Deux ans après les révoltes urbaines, la situation s'est dégradée : 30 millions de prévenus amputés, inégalités croissantes, des violences qui progressent et des effectifs policiers qui stagnent, il y a de quoi se émoi !

Air France : les syndicats ont repris des forces : Après la réussite de la grève, la direction a enfin accepté de reprendre les négociations, et reconnu en partie les problèmes des hôtesses et des stewards.

CNAF : pauvres tricheurs : Xavier Bertrand, ministre du Travail, vient de demander à la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) de développer les « contrôles inopinés en vue de mieux appréhender les fausses déclarations ». C'est bien connu : les pauvres sont tous des fraudeurs.

CAC 40 : Pour la seule année 2006, les entreprises cotées au CAC 40 de la Bourse de Paris ont réalisé 100 milliards d'euros de profits...

Patrons plus riches : Durant ces 7 dernières années, les rémunérations des patrons des entreprises cotées au CAC 40 ont augmenté de 215% alors que le pouvoir d'achat des retraités a perdu près de 10%.

Sécurité sociale : 1% d'augmentation des salaires se traduirait par 2,5 milliards d'euros pour la sécu et 100 000 chômeurs en moins ; cela ferait 1,3 milliards.

clin d'œil



Pendant les vacances aussi, on fait du sport...

LES 16, 17 ET 18 NOVEMBRE

Foire aux vins et aux produits régionaux

La salle des fêtes accueillera comme chaque année, les 16, 17 et 18 novembre prochains la célèbre Foire aux Vins de l'OTSI ; un grand rendez-vous du bien vivre pour les gourmets et les gourmands.

La Foire aux Vins de Gennevilliers s'installera du 16 au 18 novembre à la salle des Fêtes pour trois jours consacrés aux vins mais également aux produits régionaux. De nombreux exposants vous y présenteront leur production et vous inviteront à la dégustation à l'occasion de ce qui ressemble à un grand marché artisanal. Bourgogne, Vaucluse, Landes ou Normandie ; ces producteurs viennent des quatre coins de France pour vous présenter vins, gâteaux, charcuteries et autres produits qui vous raviront le palais. Durant 3 jours, de 10h à 19h vous pourrez acheter, déguster mais également découvrir une exposition consacrée au centenaire de la révolte des vignerons du Midi, assister à de nombreuses animations et bien sûr, manger sur place, notamment samedi soir lors du dîner gastronomique dansant de l'OTSI, placé sous le thème du Midi. Au menu : rouget au basilic et aux agrumes, suprême de volaille à l'ail et au citron avec sa crème de Chaource, salade,



fromage et pâtisserie ; un délicieux repas qui sera animé par l'Orchestre Calypso. Trois jours pour vous régaler et vous faire plaisir, de quoi passer un bon week-end. Salle des Fêtes de Gennevilliers, vendredi 16, samedi 17 et dimanche 18

novembre de 10 h à 19 h. Repas gastronomique samedi à partir de 20 h 30. Prix : 21 euros, vin compris, 8 euros pour les enfants de moins de 12 ans. Réservation auprès de l'OTSI au 01 41 47 92 10

NT

la Voix Populaire

**Disparition de
Marcelle Galli**

p. 12

**Solidaires malgré
les menaces**



Les élus de gauche du département ont réaffirmé leur soutien aux sans papiers en organisant un parrainage sous les fenêtres du préfet des Hauts-de-Seine.

P. 3

CANTONALE
Patrice Leclerc lance sa campagne
Entretien avec le Conseiller général, candidat présenté par le PCF et Alternative citoyenne à la prochaine élection cantonale.

p. 2

CHARTRE VILLE HANDICAP
Trois jours de sensibilisation.
Un repas dans le noir, un spectacle en langue française des signes, une projection débat sur l'autisme. Trois jours, trois initiatives pour mieux comprendre et appréhender les handicaps.

p. 8 & 9

HISTOIRE
Vie de château
La société d'histoire de Gennevilliers présente un ouvrage autour de l'exposition « 70 ans de vie de château : Menilles, Cormont, Granville ».

p. 7

M 2881 • N° 2720 • 0,80 €

N° 2720 • 0,80 €

Annonces légales pages 14

du 14 au 20 novembre 2007

FOIRE AUX VINS Les raisins de la colère



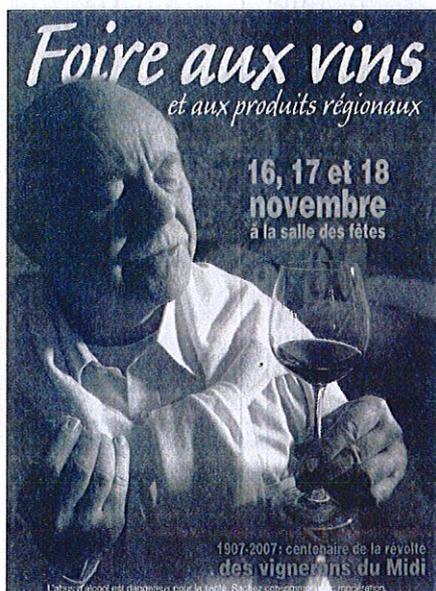
Le centenaire de la révolte des Vignerons mis à l'honneur de la nouvelle édition de la Foire aux Vins. Présentation et dédicace du livre « Les Vendanges de la colère » de Gérard Le Puill, Christophe Deroubaix et Alain Raynal.

p. 5 & 7

OFFICE DE TOURISME

La Foire aux Vins ouvre ses portes

La 22e Foire aux vins et aux produits régionaux de Gennevilliers se tiendra du 16 au 18 novembre à la salle des Fêtes. Cette année, ce grand rendez-vous des amateurs de gastronomie sera l'occasion de revenir sur un épisode historique.



La Foire aux Vins de Gennevilliers organisée par l'OTSI est un rendez-vous gastronomique que les amateurs n'oublient jamais. Chaque année, de nombreux gennevillois se pressent durant 3 jours à la Salle des Fêtes qui se transforme pour l'occasion, en grand marché gastronomique. En famille ou entre amis, on vient y faire quelques courses auprès des nombreux exposants qui viennent y présenter leurs produits. De nombreuses régions y sont représentées ainsi que de nombreuses productions. Le vin y est le roi de la fête mais, à côté des Bourgognes, Champagnes et autres Bordeaux, on peut trouver des charcuteries, des fromages, des huîtres ou des pâtisseries ainsi que des produits moins courants comme le safran, la viande d'autruche ou l'agneau fumé. Si la Foire aux vins est un lieu où acheter, c'est aussi un lieu où déguster et discuter avec les producteurs, un lieu où s'informer : cette année une exposition consacrée au centenaire de la révolte des vignerons du Midi sera présentée à la salle des fêtes et Gérard Le Puill, auteur du livre « Les

Vendanges de la colère » retraçant cette révolte, dédicacera son livre samedi au stand de l'OTSI de 14 h 30 à 17 h. Mais la Foire aux vins est aussi un immense restaurant dans lequel vous pourrez manger sur place les produits des exposants ainsi que des huîtres, des moules ou encore des crêpes et si vous le préférez, le restaurant « Le Bistrot du Boucher » vous proposera 3 menus le vendredi midi, samedi midi et dimanche midi. Enfin, durant ce week-end, de nombreuses animations seront organisées ainsi qu'un repas gastronomique dansant samedi soir, sur le thème du Midi : rouget au basilic et aux agrumes, suprême de volaille à l'ail et au citron avec sa crème de chaource, salade, fromage, pâtisserie. Foire aux Vins, salle des fêtes au 177 avenue Gabriel Péri à Gennevilliers, les 16, 17 et 18 novembre de 10 h à 19 h. Repas dansant, samedi soir, prix : adulte, 21 euros et enfants de moins de 12 ans, 8 euros. Vente des billets auprès de l'OTSI, Maison du Tourisme, 58 rue Pierre Timbaud à Gennevilliers. Renseignements au 01 41 47 92 10

OFFICE MUNICIPAL DES LOISIRS

Assemblée Générale de l'OML

L'OML convie tous ses adhérents samedi 1er décembre à l'Espace des Grésillons pour sa traditionnelle assemblée générale qui sera suivie d'un buffet campagnard et d'une soirée Salsa.

L'assemblée générale de l'OML se déroulera samedi 1er décembre à l'Espace Grésillons lors d'une grande soirée festive qui débutera à 17h30 avec un accueil des adhérents qui pourront découvrir les nouvelles destinations de vacances et un avant-goût des prochaines vacances d'hiver - printemps à travers une exposition réalisée par l'OML. A 18h débutera l'assemblée générale avec la présentation du rapport moral, d'activités et financier suivi de l'élection du nouveau comité directeur. Un apéritif cubain sera ensuite offert aux convives qui pourront déguster un délicieux « Mojito » servi par les administrateurs de l'OML. Place

ensuite au repas animé par un DJ. Au menu, un buffet campagnard avec assortiment de charcuteries, des salades variées, des viandes froides, un plateau de fromages, une corbeille de fruits et des tartelettes assorties, le tout accompagné de vins. La soirée Salsa battra ensuite son plein avec « Fiesta Latina » Rueda, des danseurs et musiciens talentueux qui mettront l'ambiance. Réservation auprès de l'OML à la maison du Tourisme au 58 rue Pierre-Timbaud à Gennevilliers. Tel : 01 41 47 90 20. Tarifs buffet campagnard et soirée salsa : adultes et plus de 10 ans : 10 euros, enfants : 8 euros.

NT

Débat du PCF

3^{ème} débat départemental préparatoire à l'Assemblée extraordinaire des 8 et 9 décembre

Jeudi 22 novembre 2007 à 20 heures

salle des fêtes de Malakoff, Ecole Jean Jaurès, Rue Jules-Ferry (Entrée au 51 avenue Gabriel-Péri)

Autour des questions :

Comment construire un rassemblement politique majoritaire face à la droite ? Qui rassembler ? Comment ? De quelle organisation ce rassemblement a-t-il besoin ?

Interviendront : Nadège Magnon, Frédéric Boccarda et Gabriel Massou. Débat animé par Jean-François Tealdi

Université Populaire

« Le commerce équitable n'existe pas ! »

Deuxième conférence de la saison pour l'Université Populaire qui pose la question de l'équité dans les échanges commerciaux. « Le Commerce équitable n'existe pas » affirme Michel Besson, co-fondateur de la Coopérative Andines. « Dans un monde de plus en plus dirigé par l'argent (par ceux qui en ont...), on peut mettre beaucoup de choses sous les mots «commerce équitable» : Un acte de charité envers les pauvres du tiers-monde? Une mode? Une nouvelle niche commerciale pour augmenter les profits des grandes entreprises et des grandes surfaces? Ou bien une nouvelle manière de produire, d'échanger et de consommer? Partout, pour tous, dans le respect des hommes et de la nature? »

Conférence ouverte à tous

lundi 19 novembre à 20h30
au théâtre de Gennevilliers,
41 avenue des Grésillons à Gennevilliers

NT

LOÏC BÉASSE, BOULANGER, SERA À LA FOIRE AUX VINS

Toujours dans le pétrin

Bien connu des Gennevillois qui fréquentent le marché du Village, Loïc Béasse se fera un plaisir de faire découvrir ses différents pains à la Foire aux Vins.

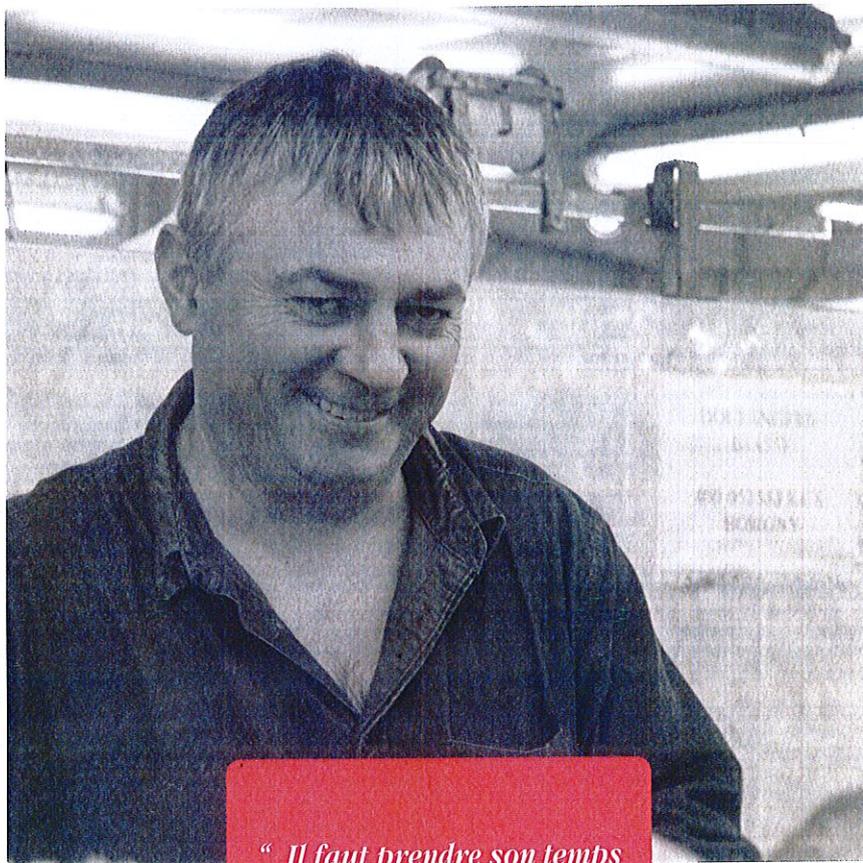
C'est en bordure des quais de Seine, à l'Isle-Saint-Denis que l'on trouve le fournil de Loïc Béasse. Il est dix heures et le boulanger rentre à peine de sa livraison. Depuis sept heures du matin, il est sur la route. Il ne possède pas de boutique mais fournit chaque jour cinq marchés de la région parisienne. « Je trouve moins contraignant de faire des marchés. Mes clients, dont certains viennent jusqu'au fournil acheter leur pain, et le maire de l'Isle-Saint-Denis m'ont demandé à plusieurs reprises d'ouvrir une boutique. Je vais réfléchir à la question ».

Pour l'heure, avant de retourner sur l'étal de Villeneuve, Loïc fait le point avec Eric, l'ouvrier qui avec lui, met la main à la pâte.

Près du four, une fraîche odeur de levain vient titiller les narines. Dans les quatre chambres de fermentation, la pâte a été mise à lever. Les baguettes sont déjà façonnées, les croissants également. Le reste sera travaillé beaucoup plus tard. Aux environs de minuit. Jusqu'au petit matin. Tout devra être prêt pour la nouvelle tournée du lendemain.

Ici, on travaille à l'ancienne. La modernité, entendez par là la course à contre-temps, ne se marie pas bien avec l'amour des choses bien faites. « Il faut prendre son temps en boulangerie. C'est à ce prix que l'on peut faire de bon produit. Celui qui achète du pain doit pouvoir se faire plaisir. Celui qui le fait aussi. C'est mon cas et c'est pour ça que je continue ».

Un plaisir qu'il découvre du haut de ses dix ans. « J'ai eu envie de faire ce métier dès lors que j'ai mis le pied pour la première fois dans un fournil. J'avais été fasciné par le vieux boulanger qui m'avait accueilli ». Quelques années plus tard, CAP de boulanger en main, après des débuts en Bretagne, c'est près de Paris que Loïc décide de tenter



« Il faut prendre son temps en boulangerie. C'est à ce prix que l'on peut faire de bon produit. Celui qui achète du pain doit pouvoir se faire plaisir. Celui qui le fait aussi »

l'aventure.

Voilà onze ans qu'il est installé à l'Isle-Saint-Denis « dans un ancien garage que j'ai entièrement refait à neuf, carrelé avec des amis ». Pendant huit ans, ses nuits sont aussi blanches que la farine qu'il utilise. Au petit matin, il livre lui-même de la marchandise à peine refroidie, croustillante, odorante à souhait. « Durant toutes ces années, mes journées commençaient à 20 heures. Elles se terminaient à 14 heures. Je retournais au fournil vers 17 heures. Avant 20 heures, je marquais une pause pour manger en famille. Et puis je repartais. On a souvent dit que j'étais fou et que je m'épuiserais. Mais quand on est passionné ! ». Le sacrifice paie. Depuis 2 ans, Loïc n'est plus seul devant son pétrin. Il travaille désormais avec cinq employés dont un ouvrier boulanger. Une aide précieuse qui lui permet de souffler et de rééquilibrer ses journées. De ne plus être à la fois au four et

au moulin. « J'ai eu beaucoup de mal à trouver un ouvrier. C'est un métier qui est en retard du point de vue salaire. Un ouvrier boulanger gagne à peine 1 500 euros pour près de 42 heures de travail par semaine, samedi et dimanche compris. Sans passion, on ne peut pas tenir ce rythme ».

Sur les marchés, Loïc présente une trentaine de pains : baguette, bâtard, campagnard, pain aux noix, aux graines, au seigle, au son, au pavot, au sel de Guérande. « J'aime apporter une

touche personnelle, faire des pains qu'on ne trouvera pas dans d'autres boutiques ou répondre à certaines demandes de mes clients ».

Le petit dernier de la gamme est on ne peut plus naturel. En coopération avec des céréaliers bio d'Île-de-France, Loïc prépare quotidiennement sa boule biologique. A la farine de meule. « Je m'y suis mis depuis un mois. Cela représente 8 à 10% de mes ventes. Cela devrait marcher car il y a de la demande et parce que je pense que c'est ce vers quoi il faut tendre. On ne peut plus continuer avec tous ces pesticides. Je pense qu'il faut que l'on arrête de faire n'importe quoi et que l'on retrouve le bon goût ».

Habitué du marché du village à Gennevilliers, Loïc Béasse sera présent pour la première fois à la Foire aux vins et espère bien conquérir de nouvelles papilles.

Angélique Dupont

mais aussi...

La Bodéga de Colombes : Le bail d'« Olé Bodéga », le restaurant-boîte de nuit branché de Bernard Laporte s'achève le 31 décembre. Implanté sur l'île Marante en 2005 à l'époque où la Municipalité était UMP (pour la somme de 2500€ par mois selon Michel Biet auteur du livre « Derrière Laporte ») le lieu-branché « blingbling » devrait déménager, la nouvelle Municipalité souhaitant rendre l'endroit aux Colombiens.

Santé : 9% des français déclarent retarder ou renoncer à un soin en raison de son coût ; 74% considèrent que le système de soins se dégrade.

Les impôts : Plus de 7000 ménages aisés n'ont pas acquitté l'impôt sur le revenu en 2007, une tendance qui s'accroît depuis quelques années, en raison, notamment des niches fiscales....

On aime le rouge : Selon des travaux réalisés par des chercheurs américains, les hommes sont plus attirés par les femmes portant du rouge, tout comme les chimpanzés et les babouins. Peut-être pas pour les mêmes raisons, espérons le mais les effets aphrodisiaques de cette couleur s'expliqueraient par le fait que les singes femelles qui rougissent lors de l'ovulation ce qui constitue ainsi un message sexuel qui attire les mâles.

Expulsions : Plus de 500 000 ménages présentent des impayés de loyer de plus de 2 mois, soit une augmentation de plus de 96% (source INSEE) sur 4 ans dans le parc privé et de plus de 58% dans le parc public où les loyers sont encadrés. Les 2/3 des impayés concernent des ménages modestes ou très modestes avec un revenu inférieur au SMIC pour un célibataire et inférieur à 2 SMIC pour une famille avec enfants.

Elections prud'homales : Les salariés sont appelés aux urnes afin de voter aux élections prud'homales mercredi 3 décembre. Il s'agit d'élire nos représentants, conseillers prud'homaux du collège salariés dans les différentes sections. Votez est un acte citoyen, attention, les droits inutilisés finissent par disparaître...

Chômage : Mauvais résultat pour cette rentrée et pour les chiffres du chômage, après une hausse brutale du mois d'août de plus de 41 000, le nombre de demandeurs d'emplois a de nouveau augmenté de 8 000 en septembre, soit 0,4%. Au total ce sont 1 957 600 personnes qui sont à la recherche d'un emploi.

clin d'œil

signe extérieur de richesse



LES 21, 22 ET 23 NOVEMBRE

La Foire aux vins, on y mange également...



La Foire aux vins et aux produits régionaux organisée par l'OTSI se déroulera les 21, 22 et 23 novembre prochain, dans la salle des fêtes de Gennevilliers. Rendez-vous traditionnel des amateurs de bons vins et de délicieux produits régionaux, ce « grand marché » du bien manger et bien boire est aussi l'occasion de faire la fête entre amis ou en famille. Un dîner dansant est en effet organisé samedi 22 novembre à partir de 20 h avec un délicieux repas et une soirée dansante. Les billets sont d'ors et déjà en vente à l'OTSI à la Maison du Tourisme au 58 rue Pierre Timbaud. Tarifs : 21 euros pour les adultes et 8 euros pour les enfants.

Renseignements au 01 41 47 92 10

NT

dissolution et liquidation

« BRICOLAGE DECORS » SARL capital de 7222,45 euros. 26 rue Louis Rouquier 92300 Levallois Perret. RCS Nanterre B 401 953 237. L'AGO du 25/10/2008 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation. Nomination en qualité de liquidateur de Mr TORTORA Alexandre demeurant 223 av Kersbeek 1190 Forest Belgique. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. L'AGE 29/10/2008 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, déchargé de son mandat, prononcé la clôture des opérations de liquidation et constaté la disparition de la société. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Tribunal de Commerce de Nanterre.

LEJ FLEURS

SARL au capital de 8000 €, siège social: 28 rue Claude Bernard 92230 Gennevilliers RCS Nanterre : B 441 730 504 L'AGE du 24 octobre 2008 a nommé en qualité de gérante Mme HOTTIN Evelyne épouse BLONDELLE demeurant 28 rue Claude Bernard 92230 Gennevilliers en remplacement de Mr BLONDELLE Jacques démissionnaire. L'AG décide de supprimer le nom de BLONDELLE des statuts et le remplace par celui de la nouvelle gérante. Les formalités seront effectuées au RCS de Nanterre.

Avis de constitution

Il a été constitué SSP en date du 16/10/08 une SARL. Dénomination sociale: MOSOMAR EURO LEG. Siège social : 119 bis rue de Colombes 92600 Asnières/Seine. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Nanterre. Capital social : 1000€. Objet social : exploitation de tous fonds de commerce de fruits et légumes et produits alimentaires non réglementés. Gérant : M DEHOUCHE Omar demeurant 27 av Henri Barbusse 92770 Colombes. Dépôt légal au greffe du R.C.S. de Nanterre.

Avis de constitution

Avis est donné à la constitution d'une SARL. Dénomination sociale: TV com.lp. Siège social: 176 av Charles De Gaulle 92200 Neuilly/Seine. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Nanterre. Capital social: 1000€. Objet social: communication audiovisuelle interne. Gérant : Mr FATHI Zouhir demeurant 4 rue Jules Bourdais 75017 Paris. Dépôt légal au greffe du R.C.S. de Nanterre.

AVIS DE CONSTITUTION

Constitution SSP le 10/10/08 d'une SARL. Dénomination : ALH Conseil et Développements. Siège : Tour Pacific, 11 cours Valmy 92977 La Défense cedex. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation. Capital : 15000 €. Objet : Prestations de services Informatiques. Gérants : Abderrezak Benarab 16, Chemin de Saint Léger 93240 Stains. Lady N'Diaye 137 rue des Bourguignons 92270 Bois Colombes. Hicham Shaissah 2, rue des Bougainvilliers 95520 Osny. Dépôt légal au R.C.S. Nanterre.

dissolution et liquidation

SARL Auto Ecole du Village au capital de 7 622,45 euros, 49 rue Pierre-Timbaud 92230 Gennevilliers. RCS Nanterre N° 410 487 912. Il a été décidé SSP en date du 30/06/06, la dissolution anticipée de la société, la nomination en qualité de liquidateur de Jean-François Thouroude, 62 rue de Nanterre 92600 Asnières, de fixer le siège de la liquidation au 62 rue de Nanterre 92600 Asnières, d'adresser la correspondance au siège de la liquidation. A l'AGE du 30/06/06 les associés ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat, ont prononcé la clôture des opérations de liquidation. Dépôt au RCS de Nanterre.

Genious Automation

SARL au capital de 146 351 €. 16 ave de l'agent Sarre 92700 Colombes. RCS Nanterre : 339 370 348. Il résulte de l'AGE du 31/10/08, la modification de l'objet social de la société en société Ingénierie études techniques

LIVE SOK

SARL au capital de 1 000 €. 97 rue Emile-Zola 92600 Asnières. RCS Nanterre : 503 702 169. Il résulte de l'AGE du 31/10/08 la modification suivante : nouvelle adresse : 23 bvd Edgar-Quinet 92700

Colombes.

ARRETE AUTORISANT L'OCCUPATION DE LA SALLE DES FETES MUNICIPALE POUR UNE VENTE AU DEBALLAGE 23ème FOIRE AUX VINS ET AUX PRODUITS REGIONAUX DE GENNEVILLIERS DU VENDREDI 21 AU DIMANCHE 23 NOVEMBRE 2008

ARRETE N° 2008.11/130
Martine MONSEL, Adjointe au Maire,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment en son article L 2212-2,
Vu le Code du Commerce, notamment en son article L 310-2,
Vu le décret n° 96-1097 du 16 décembre 1996 relatif aux ventes au déballage,
Vu l'arrêté portant délégation de fonctions et de signature à Madame Martine MONSEL, Adjointe au Maire, en date du 9 juin 2008, exécutoire le 16 juin 2008,
Vu la demande présentée le 29 mai 2008 par l'ONice de Tourisme - Syndicat d'Initiative dont le siège est

à Gennevilliers 58 rue Pierre Timbaud, représenté par son Président, Monsieur Pierre KERBASTARD, à l'effet d'obtenir l'autorisation d'organiser dans la salle des fêtes municipale 177 avenue Gabriel Péri, du vendredi 21 au dimanche 23 novembre 2008, la 23ème Foire aux vins et aux produits régionaux de Gennevilliers.

Considérant qu'il y a lieu de réglementer l'occupation de la salle des fêtes municipale,

ARRETE

Article 1 : L'ONice de Tourisme - Syndicat d'Initiative dont le siège est à Gennevilliers 58 rue Pierre Timbaud, est autorisé à occuper la salle des fêtes municipale sise 177 avenue Gabriel Péri du vendredi 21 au dimanche 23 novembre 2008 pour l'organisation de la 23ème Foire aux vins et aux produits régionaux de Gennevilliers.
Article 2 : La vente au déballage qui commencera le vendredi 21 novembre 2008 à 10 heures pour s'achever le dimanche 23 novembre 2008 à 18 heures, sera localisée en mezzanine et sur le plateau d'évolution de la salle des fêtes,

comprendra 58 points d'expositions et un espace de restauration de 384 places, le tout sur une surface totale de 1000 m² et devra, à ce titre, faire l'objet d'une autorisation préfectorale.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera notifiée à Monsieur Pierre KERBASTARD, Président de l'ONice de Tourisme - Syndicat d'Initiative et devra être annexée à sa demande d'autorisation de vente au déballage.

Article 4 : Toute personne intéressée dispose d'un délai de deux mois pour exercer un recours à l'encontre du présent arrêté auprès du Tribunal Administratif de Versailles.

Article 5 : Madame le Commissaire de Police Principal, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie, Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie, ainsi que tous agents placés sous leurs ordres, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié dans les formes légales.

Fait à Gennevilliers, le 11 août 2008

Martine MONSEL

la Voix Populaire

21, 22 et 23 novembre
salle des fêtes

Spécial Foire aux vins
et aux produits régionaux
Bientôt dans vos boîtes à lettres

M 2891 - N° 140 - 0,00 €

Hors série n°140
supplément gratuit au n°2772
12 novembre 2008

Gennevilliers

Nsp

VILLE DE Gennevilliers

L'alcool est dangereux pour la santé. Sachez consommer avec modération